

Nouveau succès pour les accords bilatéraux et pour les emplois

Berne, le 7 septembre 2010

Communiqué

Nouveau succès pour les accords bilatéraux et pour les emplois

Pour le PLR ces accords prouvent, à nouveau, l'efficacité de la voie bilatérale

Aujourd'hui, le Département fédéral de l'économie (DFE) et le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) ont signé les accords-cadres bilatéraux avec la Bulgarie et la Roumanie. Pour le PLR, la contribution à la réduction des disparités économiques et sociales dans l'Union Européenne (EU) élargie représente un élément important pour la conjoncture et, implicitement pour l'économie suisse et ses emplois. Cette contribution fait aussi partie intégrante de notre politique européenne. Le grand soutien de la Suisse représente un facteur important pour la stabilité des bonnes relations avec l'UE et cette stabilité doit être préservée. La collaboration bilatérale est cruciale pour assurer l'approche bilatérale et permet de développer de meilleures relations économiques avec ces pays.

La conseillère nationale et vice-présidente du Groupe, Martine Brunschwig Graf déclare : « *Le PLR se réjouit de la signature de ces accords. Le soutien de la Suisse dans le processus d'élargissement est crucial pour maintenir de bonnes relations avec l'UE. Ainsi, la voie bilatérale montre qu'elle offre encore des perspectives de réussite. Les accords nouvellement signés sont bon pour l'économie et donc bon pour les emplois.* »

Contacts:

› CN Martine Brunschwig Graf, Vice-présidente du Groupe PLR, 079 507 38 00

› Noé Blancpain, chef de la communication, 078 748 61 63

› Philippe Miauton, porte-parole, 079 277 68 41